

PLAN AMBITION CHEVAL

TRACTION EQUINE: LE CHEVAL COMME AUXILIAIRE PAYSAN, FORESTIER ET MUNICIPAL

Rapport N° 03-5-2751

De tous temps, l'humain a utilisé les équidés dans ses travaux quotidiens (transport, travaux agricoles, forestiers...) pour évoluer jusqu'à une utilisation tournée vers le loisir. La traction animale a laissé la place au sport ces dernières années, pour faire sa réapparition aujourd'hui. La nécessité de raisonner de nombreuses actions quotidiennes comme le transport, la collecte des déchets, l'agriculture... dans une logique de réduction de la consommation d'énergie participe à cette réflexion sur le retour à la traction animale. Elle reprend sa place dans le monde rural comme à la ville.

On observe aujourd'hui un retour de l'utilisation des chevaux de trait dans :

- L'agriculture (filiales biologiques viticoles et maraîchères) : le Cheval du Vercors de Barraquand, race chevaline montagnarde française reconnue par le Ministère de l'Agriculture depuis le 18 juillet 2017 est utilisé pour les travaux des champs.
- L'entretien des espaces (forestiers, espaces verts, cours d'eau...) : sur le site Natura 2000 de la Moulette en Auvergne, ce sont les chevaux de trait qui ont effectué les travaux de débardage et ont ainsi permis de protéger les sols.
- Les collectivités territoriales (collecte des déchets, ramassage scolaire, travaux de voirie...) : A Bourg en Bresse, les habitants sont habitués à voir la jument Tina tracter leurs déchets recyclables tous les jeudi matin.

La traction à cheval (en portage ou monté) représente 100 entreprises et 300 à 400 équidés dans la région. Cet aspect figurait dans le « plan filière équin 2018-2020 ».

Dispositif :

Dispositif :

Ajouter un point au 1.4) :

d) Renforcer le développement de la traction équine dans les domaines agricoles, forestiers et en lien avec les besoins des communes